

1^{ère} REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération n° 2025-003 du 4 février 2025, le Conseil Municipal a décidé de réaliser une 1^{ère} révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

Dans ce cadre, une phase de concertation est ouverte.

Un dossier présentant les évolutions du PLU sera disponible en Mairie, avec la mise en place d'un cahier d'observations, vous permettant de faire part de vos remarques sur ce projet.

Ces remarques ne peuvent concerner que l'intérêt général et non les demandes relevant de l'intérêt particulier. Ces dernières pourront être exprimées dans le cadre de l'enquête publique qui sera organisée ultérieurement.

L'exposition aura lieu en Mairie
du 27 octobre 2025 au 17 novembre 2025
les Lundis, Mardis, Jeudis de 16h à 18h
Vendredis de 16h à 17h

Le maire,


Olivier SOUFFLET